C.R.A.C. N° 47 (2022-2023)
5e session de la 11e législature

PARLEMENT WALLON

SESSION 2022-2023

COMPTE RENDU
AVANCÉ

Séance publique de commission*

Commission chargée de questions européennes

Jeudi 10 novembre 2022

*Application de l'art. 161 du règlement
Le compte rendu avancé ne peut être cité que s'il est précisé qu'il s'agit d'une version qui n'engage ni le Parlement ni les orateurs

SOMMAIRE

Ouverture de la séance.....1

Auditions.....1

Rapport de prospective stratégique 2022 et Programme de travail de la Commission européenne pour 2023.....1

Audition de M. Tamellini, Président du Conseil économique, social et environnemental de Wallonie (CESE Wallonie)

Intervenants : M. le Président, M. Tamellini, Président du Conseil économique, social et environnemental de Wallonie (CESE Wallonie).....1

Audition de Mme Barbucci, Vice-présidente du Comité économique et social européen (CESE)

Intervenants : M. le Président, Mme Barbucci, Vice-présidente du Comité économique et social européen (CESE).....4

Échange de vues

Intervenants : M. le Président, MM. Lomba, Bierin, Evrard, Schonbrodt, M. Tamellini, Président du Conseil économique, social et environnemental de Wallonie (CESE Wallonie), Mme Barbucci, Vice-présidente du Comité économique et social européen (CESE).....6

Organisation des travaux.....13

Liste des intervenants.....14

Abréviations courantes.....15

COMMISSION CHARGÉE DE QUESTIONS EUROPÉENNES

Présidence de M. Marcourt, Président

OUVERTURE DE LA SÉANCE

- La séance est ouverte à 14 heures.

M. le Président. – La séance est ouverte.

AUDITIONS

RAPPORT DE PROSPECTIVE STRATÉGIQUE 2022 ET PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA COMMISSION EUROPÉENNE POUR 2023

M. le Président. – L'ordre du jour appelle les auditions sur le rapport de prospective stratégique 2022 et le programme de travail de la Commission européenne pour 2023.

Mme Sobry a déjà été désignée en qualité de rapporteuse.

Audition de M. Tamellini, Président du Conseil économique, social et environnemental de Wallonie (CESE Wallonie)

M. le Président. – La parole est à M. Tamellini.

M. Tamellini, Président du Conseil économique, social et environnemental de Wallonie (CESE Wallonie). – Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Parlementaires, je vous remercie pour cette invitation, qui participe d'une volonté commune du Parlement et du conseil d'accroître nos échanges. Je m'en félicite.

Les thèmes abordés par la présidente de la Commission dans son discours sur l'état de l'Union sont nombreux. Mon intervention ciblera ce qui concerne plus les compétences de la Wallonie, pour lesquelles le CESE Wallonie a récemment formulé des propositions, à savoir : l'énergie, le Plan de relance, les difficultés de recrutement, les pénuries et la gouvernance économique.

Petit rappel des missions et de la composition du conseil. Le conseil a trois missions :

- émettre des avis et des recommandations sur toutes les matières régionales, ces avis peuvent être rendus à la demande des autorités politiques – gouvernement, parlement et administrations –, mais peuvent aussi être pris d'initiative. Le conseil est aussi à la disposition du Parlement wallon, comme le montre l'invitation à s'exprimer aujourd'hui ;
- organiser la concertation sociale entre le Gouvernement wallon et les interlocuteurs sociaux, ainsi qu'entre les interlocuteurs sociaux. Le CESE Wallonie est l'organisme régional de concertation sociale et son importance est essentielle – quand on voit des difficultés à d'autres endroits, je pense que pouvoir insister sur l'importance de la concertation entre interlocuteurs et pouvoir exprimer qu'elle fonctionne en Wallonie est une chose que l'on doit répéter ;
- assurer le secrétariat de pôles thématiques, de conseils consultatifs et de commissions d'agrément spécialisés dans différents domaines, en fournissant à ces instances le personnel et les structures nécessaires pour leur fonctionnement.

Le conseil se compose des organisations représentatives des travailleurs, des employeurs et des associations environnementales, mais d'autres organisations de la société civile participent également aux travaux des pôles thématiques.

Le conseil s'exprime surtout sur des thèmes transversaux, économiques, sociaux, de l'emploi et de la formation. Les organisations étant représentées dans les pôles thématiques : aménagement du territoire, énergie, environnement, mobilité, logement, politique scientifique, ruralité. Ces pôles ont une composition plus large et diversifiée selon leurs domaines d'action.

Le premier thème sur lequel nous souhaitons insister dans le cadre qui a été précité est l'énergie. Le conseil estime que l'Europe doit examiner toutes les pistes de réduction du prix de l'énergie, compte tenu des fortes augmentations observées actuellement ; plafonner le prix du gaz, découpler les prix de l'électricité de ceux du gaz, afin d'éviter de générer surprofits, tout en veillant à assurer une sécurité d'approvisionnement et une politique forte de développement du renouvelable. Le CESE a pris acte des premières mesures de soutien aux ménages, aux entreprises, et de réduction de la consommation d'énergie annoncée par le Gouvernement wallon début septembre. Certaines d'entre elles ont fait l'objet de propositions de décret, comme la suspension des expulsions locatives ou la limitation de l'indexation des loyers en fonction du certificat de performance

énergétique des bâtiments. D'autres mesures décidées, notamment pour les entreprises, doivent encore se traduire pour une mise en œuvre rapide sur le terrain ; nous insistions sur la rapidité à amener ces solutions pour les entreprises également.

Ce que nous demandons, au niveau du CESE Wallonie, c'est d'être consultés préalablement sur d'éventuelles nouvelles mesures à prendre en lien avec la crise énergétique, et plus largement sur la politique énergétique de la Région. Nous insistons sur la nécessaire cohérence entre les mesures prises aux différents niveaux de pouvoir.

Complémentairement aux mesures déjà prises, le CESE demande la mise en place d'un plan en deux parties. La première partie, c'est le court terme : de nouvelles mesures d'urgence concertées. Le Conseil demande de nouvelles mesures d'urgence temporaires à court terme. Pour ce faire, il demande au Gouvernement wallon d'explorer toutes les pistes qui sont du ressort de la politique régionale wallonne afin de réduire le prix final de l'énergie pour les ménages et les entreprises de manière ciblée.

Concernant ces dernières, il est nécessaire de poursuivre la mise en œuvre du cadre temporaire de crise européen.

Le contexte budgétaire implique que les mesures doivent absolument être ciblées – nous insistons sur ce sujet – sur les entreprises et les citoyens qui sont les plus touchés et qui ne disposent pas de moyens de faire face à l'augmentation des prix ou de le répercuter, avec une attention particulière sur le *level playing field*.

Par ailleurs, nous demandons des mesures structurelles. Le Conseil demande que des mesures structurelles soient mises en place dès aujourd'hui afin d'assurer le mix énergétique nécessaire à la consommation maîtrisée des ménages et des entreprises, entre autres via le renforcement de l'efficacité énergétique, et de contribuer ainsi à la sécurité de l'approvisionnement, à un coût abordable pour l'ensemble des consommateurs, le tout dans une perspective de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Le Conseil pointe d'ores et déjà l'importance de certaines mesures structurelles pour lesquelles des décisions ou des mises en œuvre doivent être accélérées. Je les cite :

- la mise à niveau du réseau de transport et de distribution de gaz et d'électricité, afin d'absorber les injections décentralisées de production renouvelable ;
- le développement accéléré et la simplification du processus de mise en place des communautés d'énergie ;
- la mise sur pied d'un plan intégré de maîtrise de la consommation énergétique ;
- la mise en place d'une procédure Fast Track pour les permis liés à des investissements énergétiques nécessaires à la transition – production renouvelable, capture et stockage du CO_2, transport d'énergie décarbonée. Ces procédures Fast Track reviennent systématiquement et sont un élément essentiel sur lequel on doit pouvoir avancer ;
- l'assouplissement de la législation afin de faciliter le changement de sources d'énergie dans le cadre d'un permis ;
- la conscientisation de la population à l'importance d'une politique énergétique résiliente afin de contrer le phénomène NIMBY ;
- l'analyse de toutes les autres contraintes qui freinent le développement de certaines filières renouvelables, comme l'éolien, le photovoltaïque et la biomasse ;
- le renforcement de l'efficacité énergétique bâti, accompagné d'une réflexion globale sur sa conception et ses usages – surfaces, localisation ;
- la poursuite d'accords de branche ambitieux, axés notamment sur l'investissement dans l'amélioration des procédés industriels.

Le Conseil souhaite qu'une réflexion soit menée avec les outils économiques wallons afin de développer une politique énergétique cohérente et résiliente au niveau wallon.

Nous souhaitons encore faire un focus sur la précarité énergétique. Dans un avis d'initiative émis en juillet, le Conseil souligne que la précarité énergétique touchait, avant la crise actuelle, près de 30 % des ménages wallons, pour 21,5 % en moyenne nationale. Dépenses énergétiques anormalement élevées par rapport à leurs revenus – supérieurs à 10 % –, consommation trop faible ou difficulté ressentie.

Sur ce volet, nous proposons trois mesures d'urgence.

La première mesure est de renforcer le service Énergie Info Wallonie : ce service, unique en Wallonie, conseille et accompagne les populations les plus vulnérables dans leur accès à l'énergie. Le Conseil estime que les moyens affectés à ce service devraient être renforcés afin que celui-ci puisse faire face à l'afflux de demandes constaté.

La deuxième mesure consiste à élargir la mesure « Tuteurs énergie » à l'ensemble des CPAS. Actuellement, il y a 73 CPAS qui disposent de tuteurs énergie. Ceux-ci ont une mission d'accompagnement individualisé et de conseil pour les ménages à faibles revenus. Le Conseil est favorable à ce que l'on élargisse le dispositif à l'ensemble des CPAS wallons en leur assurant les moyens logistiques et financiers suffisants pour leur fonctionnement.

La troisième mesure que nous proposons est de réformer et de renforcer le système d'aide MEBAR. Les subventions MEBAR visent à soutenir les ménages à bas revenus grâce à des interventions ponctuelles et ciblées dans le logement. Le CESE se réjouit des initiatives prises, notamment dans le Plan de relance, comme l'augmentation du montant de la prime et le relèvement du plafond de revenus pour pouvoir en bénéficier.

Il insiste sur certains points pour la mise en œuvre de ce dispositif :
- canaux d'information ciblés ;
- maintien du rôle des CPAS dans l'affectation des primes ;
- intégration dans une stratégie de rénovation à long terme.

Le CESE Wallonie propose également une série de mesures structurelles à envisager à moyen et à plus long terme :
- approche globale et multidimensionnelle ;
- amélioration des outils existants ;
- vision systémique de la tarification : prix, facturation ;
- réflexion sur la fonction de prépaiement ;
- accès des publics précarisés aux énergies renouvelables et aux réseaux de chaleur ;
- anticipation et aide face aux défauts de paiement.

Le troisième volet que nous souhaitons aborder est le Plan de relance. Le CESE Wallonie note que les priorités retenues par le Gouvernement wallon pour figurer dans le Plan de relance correspondent, dans une large mesure, aux 11 axes prioritaires qu'il a proposés pour la phase de relance de la Wallonie, en cohérence avec les objectifs du développement durable et du Green Deal européen.

Il insiste, compte tenu des moyens limités, sur la nécessaire cohérence et articulation entre ces programmes qui doivent s'inscrire dans une stratégie globale, permettant à la Wallonie de se redéployer sur les plans économique, social et environnemental.

Le CESE Wallonie insiste également sur l'absolue nécessité d'une cohérence et d'une complémentarité des politiques de relance proposées par les différents niveaux de pouvoir – européen, fédéral, régional, voire local – et en particulier avec les projets de la Fédération Wallonie-Bruxelles en matière d'enseignement et d'accueil de l'enfance.

D'autres plans doivent également être pris en compte, comme le Plan de lutte contre la pauvreté. Les crises successives démontrent un degré très élevé d'imbrication des dimensions sanitaire, sociale, économique et écologique. Le conseil constate toutefois que les projets retenus dans le PNRR répondent peu aux priorités qu'il a exprimées en matière de cohésion sociale, de services liés au bien-être de la population et de lutte contre la pauvreté. Il y a en effet peu d'investissement dans les projets visant le capital humain, la cohésion sociale et la qualité de vie des personnes. Il souhaite que des actions significatives soient menées au niveau de l'investissement social, qui est indispensable dans le cadre d'un redressement régional, notamment pour garantir une offre de services de qualité et accessibles pour tous.

La mise en œuvre de l'ensemble des actions envisagées par la Région nécessite, pour en assurer l'efficacité et l'efficience, une coordination, un suivi régulier et la mise en place d'un dispositif d'évaluation, tenant compte des critères économiques, sociaux et environnementaux. Le CESE Wallonie est à disposition du Gouvernement wallon pour y prendre part.

Le conseil a proposé de retenir trois critères pour établir des priorités, si nécessaire, entre les projets :
- effet de levier ;
- effet multiplicateur sur la croissance économique wallonne ;
- impacts attendus en termes d'émissions de CO_2.

Le premier critère est l'effet de levier. Plusieurs projets s'accompagnent de financements publics ou privés importants, ce qui amplifie l'effet de financement européen pour la Région. D'autre part, les projets prioritaires doivent également pouvoir être analysés sur base de leurs effets multiplicateurs sur la croissance économique wallonne, même s'ils sont parfois difficiles à appréhender. Ensuite, les projets visant prioritairement la réduction des émissions de CO_2 devraient pouvoir être priorisés en fonction de leur impact attendu en termes d'émissions par rapport à l'investissement consenti.

Pour le CESE Wallonie, les projets de rénovation des bâtiments publics et privés sont prioritaires. Ils devraient permettre de combiner activité économique, opportunité d'emploi et réduction de la consommation d'énergie. Le conseil insiste pour que les moyens publics soient concentrés sur les passoires énergétiques, c'est-à-dire les bâtiments avec un label PEB F et G, dans la mesure où cette thématique n'est pas directement abordée dans les fiches.

Ces projets vont générer un nombre important de marchés publics qui sont de nature à doper l'économie et l'emploi wallon. Les entreprises wallonnes ne peuvent en être absentes, au risque de voir l'effet multiplicateur sur l'économie régionale s'affaiblir. Le problème se pose principalement, mais pas seulement, dans les secteurs de la construction et la fourniture de matériaux divers.

Le quatrième volet concerne les difficultés de recrutement et les pénuries. Le conseil rappelle que, outre les aspects quantitatifs liés à une réserve de main-d'œuvre qualifiée insuffisante pour répondre aux opportunités d'emploi, les causes des difficultés de recrutement sont diverses selon les métiers et fonctions

et, dans la plupart des cas, multifactoriels. Ainsi, ces difficultés s'expliquent également par des aspects plus qualitatifs liés aux conditions de travail, aux exigences en termes de diplôme requis, d'expérience professionnelle, de compétences en langues, aux aspirations personnelles, auxquelles s'ajoute dans le contexte actuel la problématique des frais de déplacement.

Le CESE Wallonie souligne dès lors la nécessité d'une approche intégrée de la problématique des difficultés de recrutement, quantitative et qualitative, concertée avec les interlocuteurs sociaux, tant au niveau interprofessionnel que sectoriel et articulé entre les différents niveaux de pouvoirs, aux échelons fédéral, régional et communautaire.

Dans cette perspective, il invite à poursuivre les travaux d'objectivation des causes des métiers en pénurie et fonctions critiques, ainsi qu'à continuer à affiner les méthodes de recensement de ces métiers.

À court terme, le Conseil a proposé six mesures concrètes à mettre en œuvre conjointement:

- première mesure, renforcer et uniformiser le statut du demandeur d'emploi en formation;
- deuxième mesure, mobiliser des dispositifs existants, en ne réinventant pas l'eau chaude;
- troisième mesure, accroître l'accompagnement et l'orientation vers la formation et les métiers en pénurie;
- quatrième mesure, amplifier les réponses aux problèmes de mobilité;
- cinquième mesure, prioriser les métiers en pénurie et d'avenir dans l'ensemble des projets du Plan de relance.

Enfin, mener des actions spécifiques pour lutter contre la pénurie des formateurs. On sait que c'est un problème dans ce volet.

Cinquième et dernier volet : la gouvernance économique et le semestre européen.

Le Conseil soutient une adaptation des règles budgétaires européennes pour permettre les investissements stratégiques de la Région, tout en préservant la viabilité des finances publiques.

Il suivra, en collaboration avec les autres conseils fédéraux et régionaux l'évolution de ces règles et communiquera au Parlement ses éventuels avis sur le sujet.

Le Conseil est intéressé pour remettre des avis dans le cadre du semestre européen sur le volet régional du programme national de réforme – le PNR –, comme c'est le cas pour plusieurs autres conseils fédéraux ou régionaux qui sont sollicités lors de l'élaboration des PNR.

Pour le Conseil, il est important, pour la Wallonie, de bien préparer les transpositions de directives européennes dans ses domaines de compétences, dans les délais impartis et en respectant le rôle de la fonction consultative.

Monsieur le Président, mesdames et messieurs les parlementaires, voici les principaux éléments que je souhaite apporter à vos débats en lien avec le discours sur l'état de l'Union européenne, au nom des organisations syndicales, patronales et environnementales, membres du CESE Wallonie. Je vous remercie pour votre attention et suis à votre disposition pour répondre à d'éventuelles questions.

M. le Président. – Je propose de passer la parole à Mme Giulia Barbucci, pour faire la deuxième intervention. Ensuite, nous aurons un échange de vues avec les différents parlementaires.

Audition de Mme Barbucci, Vice-présidente du Comité économique et social européen (CESE)

M. le Président. – La parole est à Mme Barbucci.

Mme Barbucci, Vice-présidente du Comité économique et social européen (CESE). – Monsieur le Président, Messieurs les Parlementaires, tout d'abord, je voudrais vous remercier au nom de la présidente du Comité économique et social européen – Christa Schweng – pour votre invitation à cette réunion d'aujourd'hui sur les rapports de prospectives stratégiques 2022 et sur les programmes de travail de la Commission européenne pour l'année 2023.

Notre avis sur les rapports de prospective stratégique 2022 est en cours d'élaboration et sera adopté en mars 2023. En conséquence, dans mon intervention, je ferai quelques références à ce sujet, sans toutefois pouvoir citer la position officielle du CESE.

En revanche, l'assemblée plénière du Comité a adopté en juillet dernier notre contribution au programme de travail 2023 de la Commission européenne. Ceci est toujours un moment très important dans notre vie institutionnelle et une opportunité à laquelle nous attribuons la plus grande importance, de consolider de façon constructive le dialogue politique entre le Comité et la Commission européenne.

La contribution du Comité s'inscrit dans le protocole de coopération entre le Comité et la Commission européenne qui vient d'être renouvelé il y a quelques semaines. Cet exercice prévoit désormais, à coté de cette phase *ex ante*, aussi une phase *ex post*, où le Comité va exprimer son avis sur la mise en œuvre du programme du la Commission européenne.

Cette année-ci, tout comme les années précédentes, la structure de la contribution du CESE a été construite

autour des six ambitions phares que la présidente von der Leyen a annoncées dans ses orientations politiques pour la période 2019-2024.

Cependant, nous sommes bien conscients que l'Europe est aujourd'hui confrontée à un nombre important de défis imprévus. Il nous est donc apparu naturel de leur accorder un rôle de premier plan dans notre contribution.

J'aimerais me concentrer en particulier sur quatre aspects qui me semblent primordiaux.

Tout d'abord, la reconnaissance du fait que la crise ukrainienne affectera tout particulièrement les groupes les plus vulnérables de la société, déjà durement touchés par la pandémie. Par conséquent, la réponse à la crise ukrainienne ne peut être fondée que sur les principes de solidarité et de convergence sociale.

Comme l'a déclaré la présidente von der Leyen, la guerre déclenchée par la Russie contre l'Ukraine est une guerre contre notre énergie, notre économie, nos valeurs et notre avenir.

Dans notre résolution, nous avons mis en garde sur le fait que la réponse à la guerre en Ukraine aura un prix pour tout le monde. C'est la raison pour laquelle une croissance durable, la convergence sociale, un environnement favorable aux entreprises et l'amélioration des conditions d'emploi sont d'autant de facteurs clés pour sortir de la crise actuelle et parvenir à une Union européenne plus résiliente.

La pandémie et la guerre en Ukraine ont montré le rôle crucial des activités de prospective dans l'élaboration des scénarios futurs possibles, mais ont également mis en lumière, une fois de plus, l'importance de la société civile et des parties sociales dans la lutte contre les conséquences de la crise et dans le soutien aux groupes les plus vulnérables.

Deuxièmement, les besoins impératifs des mesures visant à accélérer le développement de l'autonomie stratégique et technologique pour l'Europe et la nécessité de réduire notre dépendance énergétique, des matières premières critiques et alimentaires.

Poursuivre l'intégration du marché de l'énergie est primordial afin d'améliorer l'accessibilité sur le plan des prix et la sécurité de l'approvisionnement énergétique.

Dans ce contexte, les activités de prospective stratégique devraient tenir davantage compte des évolutions géopolitiques. Il est essentiel de construire une économie européenne plus résiliente et d'amortir les effets secondaires des différentes crises, telles que l'inflation, la hausse des prix de l'énergie et des matières premières, les pénuries d'approvisionnement ou les perturbations de la chaîne d'approvisionnement.

Des politiques et des initiatives apportant simultanément des avantages économiques, sociaux et environnementaux doivent être identifiés afin de stimuler la reprise après ces crises.

Troisièmement, le fait que la recherche, l'innovation et les compétences sont des éléments fondamentaux si l'on veut que l'Europe puisse façonner avec succès son avenir. C'est pourquoi notre Comité a accueilli très favorablement l'annonce visant à faire de 2023 l'année européenne des compétences.

Dans notre contribution, nos programmes de travail de la Commission, nous nous sommes attelés en particulier à un développement continu pour renforcer les aptitudes et les compétences des citoyens et des travailleurs. Le but est de garantir qu'ils puissent saisir pleinement les opportunités offertes par la numérisation et mieux gérer les risques que cela comporte.

Dernièrement, dans notre contribution, nous avons tenu à souligner une fois de plus la nécessité d'une pleine implication du CESE dans le suivi des propositions de la Conférence sur l'avenir de l'Europe qui s'est achevée en mai cette année.

C'est un point sur lequel je reviendrai tout à l'heure.

L'adoption de la contribution du CESE en juillet nous a laissé suffisamment de temps pour diffuser notre position avant le discours de l'État de l'Union de la Présidente von der Leyen en septembre dernier et avant l'adoption du programme de travail de la Commission en octobre. Cette stratégie d'anticipation s'est avérée essentielle au fil des années pour faire en sorte que nos recommandations soient prises en compte par la Commission.

Nous avons constaté, après la publication de son programme pour 2023, que la Commission partage bon nombre de nos convictions fondamentales pour les années à venir sur lesquelles je voudrais me concentrer brièvement.

Les dernières prévisions économiques pour l'Europe sont loin d'être optimistes, avec une croissance économique affaiblie et une inflation qui reste à des niveaux très élevés.

Afin d'y faire face avec succès, les programmes de travail 2023 de la Commission donnent la priorité à la relance de l'UE et à l'atténuation des effets économiques, sociaux et sociétaux de la guerre en Ukraine et de la crise énergétique qui en a été une des conséquences.

Aux yeux de tous, la pandémie et la guerre ont surtout accru l'instabilité.

Dans le contexte actuel de la crise et d'insécurité sociale, nous convenons tous que des mesures sont nécessaires pour améliorer le dialogue civil entre les

parties prenantes et les groupes de la société. Il est important de leur permettre de s'approprier et de véritablement participer aux politiques qui les concernent directement en promouvant le rôle des citoyens dans la construction de l'avenir de l'Europe.

À cet égard, il est essentiel de se concentrer sur le suivi des propositions de la Conférence sur l'avenir de l'Europe afin de répondre aux demandes des citoyens.

Dans notre Comité, nous avons longuement discuté de la manière de donner suite aux recommandations émanant des citoyens européens à l'issue de la Conférence sur l'avenir de l'Europe. Suivant notre mission en tant que pont entre les institutions de l'Union européenne et tous les secteurs de la société civile, nous avons proposé que le CESE agisse comme plaque tournante des futures consultations citoyennes que la Commission s'apprête à organiser dans certains domaines politiques.

Le CESE est fermement persuadé qu'une société civile dynamique est cruciale pour la vie démocratique de l'Union européenne.

Nous avons remarqué avec satisfaction que, dans le programme de travail de la Commission, les panels des citoyens sont reconnus comme faisant partie intégrante de l'élaboration des politiques de la Commission européenne dans certains domaines clés.

La nouvelle génération de panels citoyens délibérera l'année prochaine sur les initiatives législatives en matière de gaspillage alimentaire, de mobilité, d'apprentissage et de monde virtuel. C'est pourquoi nous tenons à souligner l'importance de renforcer le rôle institutionnel du CESE en tant que représentant officiel de la société civile organisée pour conseiller les institutions de l'Union sur l'élaboration des politiques européennes et aussi en tant que facilitateur et garant des activités des démocraties participatives, tel que le dialogue structuré avec les organisations de la société civile et les panels des citoyens.

Pour l'instant, je m'arrête ici. Je vous laisse la parole pour les commentaires.

M. le Président. – Merci beaucoup, Madame Barbucci.

Échange de vues

M. le Président. – Je donne maintenant la parole aux différents membres de la commission.

La parole est à M. Lomba.

M. Lomba (PS). – Je pense que l'on partage globalement l'avis du Comité wallon. Je retiens surtout une demande d'avoir plus de focus sur l'humain, sur les personnes et le public en souffrance ou en précarité.

Je retiens aussi l'importance de la cohérence souhaitée et qui se fait vraisemblablement entre les politiques européennes et les politiques régionales. En tout cas, vous y travaillez. C'est parfait. Nous devons aussi nous y mettre pour que les choses soient cohérentes depuis l'Europe, en passant par la Région. Vous avez évoqué la situation des communes, entre autres, des CPAS, en particulier. Là, on doit vraiment travailler pour que, depuis le top européen jusqu'au dernier village wallon, on ait une cohérence dans l'activité, notamment sur la problématique énergétique où il faut décliner les politiques et faire en sorte qu'elles soient cohérentes depuis tout en haut jusque tout en bas.

Renforcer, au niveau des CPAS ou des communes, des services de la collectivité locale pour accompagner les publics les plus précaires et les rénovations énergétiques et ce genre de choses, c'est quelque chose qui doit être prioritaire. Je me réjouis que l'on ait, pour le moment, un appel POLLEC qui nous permettra, en fonction de l'activisme des collectivités locales, d'aller chercher des moyens pour avoir du personnel qui accompagnera toutes les démarches utiles en matière énergétique.

On partage également l'avis du Comité européen, l'importance de la question sociale, la question énergétique, couplée à la question économique et la nécessité d'une économie résiliente, comme vous l'exprimez, ainsi que l'importance de l'innovation, de la recherche, de la créativité, pour pouvoir effectivement trouver des solutions positives.

Tous les deux, wallon et européen, vous souhaitez davantage d'implication de vos instances dans la définition des politiques publiques. Je peux évidemment partager cette demande. Il est important que l'on ait l'écho des interlocuteurs sociaux – et plus largement encore – pour la définition des politiques publiques. Nous pensons, en effet, qu'à côté de la démocratie représentative, il y a une démocratie sociale qu'il faut faire vivre, qui doit vivre et qui doit nous éclairer sur un certain nombre de choses.

Au niveau de l'Europe, vous parliez du fait que la démocratie participative qui doit être développée. Je pense que cela doit être partagé au niveau wallon. Je suis assez d'accord sur le fait qu'il faut la développer de manière structurée et construite, et pas dans tous les sens. Les institutions comme les vôtres, qui ont une expérience en termes de démocratie participative – pour moi, la démocratie sociale est déjà la démocratie participative – peuvent sans doute avoir une longueur d'avance sur bon nombre d'autres institutions pour organiser, calibrer et structurer la démocratie participative.

Il s'agit davantage d'un constat et d'un partage sur la façon de voir les choses, mais j'ai envie d'avoir votre sentiment sur ce que j'appelle un changement de paradigme. Depuis les crises successives – ceci dit, certains pensent que nous sommes en crise depuis 1973 –, notamment celle du covid, qui a été assez violente et assez particulière, la crise énergétique, les inondations et la guerre d'Ukraine, on n'en sort plus. Je dis changement de paradigme parce que j'ai l'impression qu'il y a une évolution culturelle dans les politiques publiques.

Désormais, on ose défendre les services publics plus que ce que l'on ne l'avait jamais fait jusqu'alors. On ose penser que les services publics sont d'importance, que le privé n'est pas capable de tout et qu'il faut préserver l'État. On ose penser que l'État est important parce qu'il permet de protéger et d'aider les populations à sortir d'un certain nombre de difficultés.

Je pressens ce changement de paradigme. On revient à une espèce de keynésianisme évident ; l'Europe réinvestit et même les États-Unis réinvestissent. On est donc dans un moment particulier.

On a parlé du Plan de relance. Qui oserait encore aujourd'hui, si je prends la crise du covid, remettre en cause les politiques pour les blouses blanches alors que l'on a dû ferrailler pour faire admettre que le service public était primordial ?

La crise énergétique due à la guerre en Ukraine permet d'accélérer la transition énergétique. C'est un peu paradoxal, mais tant mieux ; prenons le positif dans cette histoire.

Comment percevez-vous ce changement de paradigme ? Le vivez-vous aussi à vos niveaux, au niveau européen et au niveau wallon ? Le vivez-vous à travers les interlocuteurs sociaux, c'est-à-dire vos partenaires autour de la table dans vos institutions ? Le vivent-ils de la même manière ? Tout le monde est-il bien d'accord aujourd'hui de rendre plus d'importance qu'hier à la puissance publique, à l'État et aux services publics ? Y a-t-il quelque chose qui se passe à ce niveau ? Pensez-vous que c'est pérenne ? C'est-à-dire que l'on ne reviendra plus en arrière et que l'on remettra moins en cause demain l'importance d'intervenir au niveau de l'État et de la puissance publique ?

M. le Président. – La parole est à M. Bierin.

M. Bierin (Ecolo). – Je vous remercie, Monsieur Tamellini et Madame Barbucci, pour vos interventions qui mettent en avant beaucoup d'éléments importants dans les défis qui nous attendent dans les années à venir. J'en ai épinglé un en particulier, à savoir celui des métiers en pénurie. On sait que c'est un enjeu énorme pour la transition écologique et la transition énergétique, notamment dans le domaine de la construction, mais pas uniquement. On va probablement, plus par manque de main-d'œuvre que par manque de financement, être confronté à un souci par rapport à cela. On sait qu'il y a des investissements importants à faire dans nos infrastructures, dans la rénovation des bâtiments, qu'ils soient publics et privés, et dans un tas d'autres domaines. Aujourd'hui, c'est déjà un souci.

Je me demande dans quelle mesure il est possible de faire une forme de benchmark des bonnes pratiques, qui auraient été mises en place dans les pays voisins ou dans l'ensemble de l'Union européenne, qui ont permis d'apporter une réponse dans certains cas par rapport à ce problème. Cela consiste a priori principalement dans l'amélioration des conditions de formation et des conditions de travail dans les secteurs concernés. Si une analyse est possible sur le sujet, ce serait intéressant pour nourrir à la fois le travail de notre Parlement ainsi que les priorités de la Commission et de l'Union européenne dans les années qui viennent.

La question du financement, que j'ai mentionnée, n'est pas le premier enjeu à ce sujet. Le Fonds social européen, notamment, peut y contribuer, mais pas uniquement. Il faut voir quels autres leviers peuvent être activés.

Deuxièmement, je suis heureux d'entendre le Conseil économique et social européen réaffirmer le fait que ce qui se joue en Ukraine, c'est une attaque directe et frontale contre le modèle européen démocratique, solidaire, de tolérance et de respect des droits humains, loin de certains discours complotistes, voire complaisants envers l'agression de Vladimir Poutine en Ukraine. Cela peut paraître évident, mais je pense que c'est fondamental de le rappeler.

Enfin, pour évoquer un défi qui nous occupe dans l'actualité et qui a été mentionné, c'est la crise énergétique, qui montre certaines limites de la dépendance aux énergies fossiles, et en particulier quand elles proviennent d'États peu regardants sur les droits humains, mais qui montrent aussi les limites de la libéralisation de l'énergie au niveau européen. La Commission européenne elle-même a été obligée, notamment à l'initiative de la Belgique et de sa ministre fédérale de l'Énergie, d'étudier des mesures de régulation beaucoup plus fortes du marché vu la situation dans laquelle on est. On peut estimer que ces mesures, il y a une forme d'urgence et de nécessité à les mettre en place rapidement par rapport à la crise des prix, mais à mon sens, elles devraient être approfondies et prolongées sur le long terme, voire peuvent justifier une remise en question plus générale du modèle de marché au niveau de l'énergie au niveau européen. Cela m'intéresse d'avoir votre sentiment, dans quelle mesure cela ne devrait pas figurer parmi les priorités de la commission dans les mois et années qui viennent ?

M. le Président. – La parole est à M. Evrard.

M. Evrard (MR). – Merci aux orateurs. Comme il est coutume de le faire dans cette commission, je les ai écoutés religieusement, si l'on considère que vous avez été prendre la parole derrière le lutrin. Je dois bien vous avouer que les constats que vous dressez, l'analyse que vous faites, on les partage toutes et tous. Tout le monde a cette sensibilité dans la situation que nous vivons actuellement, et M. Lomba a rappelé une série de vos propos et inquiétudes qui sont partagés par toutes les formations politiques. Aider les plus vulnérables, cela paraît une évidence, trouver une question d'autonomie énergétique est aussi une évidence. Je serais tenté de dire : au-delà de ces constats assez évidents pour tout le monde, ce qui m'intéresse, c'est de savoir quelles sont, derrière les propositions que vous faites, les positions qui sont les vôtres. Par exemple, sur la question de la sécurité de l'approvisionnement énergétique, quelles sont vos solutions ? On connaît les pistes, on connaît les différentes orientations, vers le nucléaire, les énergies renouvelables, et cetera. Quelle est votre position ?

Je partage votre constat : demain, il faut que l'Europe – cela a été une de ses faiblesses qui a été révélée à travers la guerre en Ukraine –, quelle est votre position par rapport à cette question ? Il faut aller plus loin. On est tous d'accord qu'il faut une sécurité d'approvisionnement. Ne pas le faire dans les années futures serait une faute grave. De la même manière, on dit de construire une économie résiliente. C'est très bien, tout le monde est bien d'accord que plus on aura une économie résiliente, mieux ce sera. Là aussi, quelles sont, pour vous, les choses à mettre en œuvre concrètement ? Quelles sont vos idées, vos pistes qui se cachent derrière cette volonté que nous partageons tous ?

Voilà les 2-3 éléments sur lesquels je voulais simplement vous entendre pour aller plus loin, et que nos échanges ne se limitent pas à une forme de congratulation réciproque, de dire : « C'est très bien, on partage la même vision ». Encore heureux. Cela voudrait dire que, dans la situation de crise, si l'on n'avait pas la même analyse, il y aurait un sérieux problème. J'aurais souhaité aller plus loin, comme on a eu l'occasion d'échanger avec d'autres orateurs où il y a débat sur le fond, sur des choix stratégiques à opérer demain pour atteindre les objectifs que nous partageons tous et que vous avez rappelés.

M. le Président. – La parole est à M. Schonbrodt.

M. Schonbrodt (PTB). – Je vous remercie pour vos présentations qui étaient très riches. J'espère que vous me pardonnerez de faire un peu mon marché et de ne pas rebondir sur tout ce qui a été brassé dans vos présentations.

J'aimerais commencer par des questions spécifiquement à M. Tamellini, car vous êtes venu sur des mesures directement régionales et cela m'intéresse d'aller plus loin sur certains points. Vous avez, par exemple, insisté sur l'importance que les aides – aux ménages, mais aussi aux entreprises – soient ciblées. Cela m'intéresserait de vous entendre davantage sur le sujet, car hier nous avons eu l'occasion de revenir sur les problèmes potentiels des aides régionales qui, on le sait, concernent certains acteurs qui ne sont pas en crise du tout pour le moment. Je pense à la problématique d'une entreprise comme Total qui pourrait être aidée par des aides telles qu'elles existent aujourd'hui. Parlez-vous de cela et quelles pistes concrètes pensez-vous qu'il faudrait explorer pour être meilleur dans le ciblage ?

Deuxièmement, vous avez souligné positivement le fait d'avoir relevé les plafonds de revenus pour bénéficier d'une intervention, mais finalement, n'est-ce pas l'ensemble de la classe travailleuse qui a besoin, aujourd'hui, d'aides ? Dans ce cadre-là, trouvez-vous que le CPAS est le bon outil pour une aide sur l'ensemble de la classe travailleuse ? Est-ce quelque chose que vous avez interrogé ?

Enfin, sur la question wallonne, j'aimerais avoir votre sentiment sur une question qui est déjà sortie plusieurs fois dans le débat public et qui vise à savoir : est-ce logique qu'une facture d'énergie ressemble un peu à une fiche d'impôts ? Le fait qu'il y ait pratiquement 900 euros, en moyenne, pour une famille normale, par an, de charges régionales qui se retrouvent dans la facture. En sachant que cela n'est pas un impôt donc ne dépend pas du revenu des ménages. J'aurais aimé avoir votre avis sur la question.

Sur la question du prix de l'énergie – puisqu'il est question de stratégie européenne –, un des problèmes que nous connaissons et qui nous marque aujourd'hui, c'est celui du choix de la stratégie de la libéralisation du marché de l'énergie. Là-dessus, je suis assez d'accord et m'inscris dans le prolongement de ce que disait M. Lomba sur les changements de paradigmes. Une des premières choses que l'on devrait demander n'est-elle pas l'ouverture de nouvelles nationalisations ou en tout cas de prises en main publiques ? Que cela soit à l'échelle des nations, de l'Europe, et cetera ? J'aimerais vous entendre sur cette question de la gouvernance en matière de politique énergétique européenne.

Je voulais savoir aussi, dans la question du rapport de prospective stratégique 2022, on parle de stimuler la neutralité climatique des industries. Trouvez-vous que stimuler les entreprises suffit par rapport aux objectifs environnementaux ? Doit-on parler de stimuler ou de normes, de contraintes ? Quel est votre avis sur le sujet ?

Concernant le programme, dans le dernier texte, il y a 6 grandes ambitions. La première porte sur le blocage des prix. On a vu des ping-pongs sur la question de savoir qui doit bloquer les prix : Les États, l'Europe, et cetera. Or, finalement, nous arrivons dans une situation où ce sont de facto les États qui les bloquent, mais pas

tous, pas de la même façon. Cela ne rajoute-t-il pas de la concurrence entre les États d'avoir un blocage qui dépend des uns et des autres, plutôt que d'avoir un blocage des prix au niveau européen ?

Enfin, sur la stratégie numérique, il y a deux aspects. Je finirai avec cela.

Concernant le premier, je ne vois rien dans les textes de la Commission sur l'accès au numérique pour l'accès à internet, les zones blanches, et cetera. Ni sur la question – que cela soit au niveau des softwares ou du *hardware* – de la dynamique libre. Or, il me semble que c'est quelque chose d'important, puisque l'on parle de *blockchain,* de plein de choses où la contribution de chacun est demandée, mais si chacun ne peut pas contribuer, est-ce qu'une transition numérique où l'on n'est pas attentifs à ce genre de choses ne risque-t-elle pas d'être soit ratée vis-à-vis de certaines opportunités soit d'augmenter des inégalités ?

Enfin, quelque chose qui m'a interpellé, le fait de garantir l'accès aux matières premières nécessaires pour la transition numérique, les semi-conducteurs, et cetera.

Il va sans dire qu'il y en a relativement peu qui sont sur le sol européen. Je voulais savoir si c'est quelque chose auquel vous aviez aussi prêté attention, d'une part de savoir comment l'Europe compte réaliser cette garantie. Je pense aux droits des travailleurs aussi au niveau international. On voit que cela pose des problèmes parfois pour la production de ces semi-conducteurs.

Je voulais savoir si vous aviez vous-même une position ou un intérêt pour cette question.

M. le Président. – Comme vous l'avez vu, il y a beaucoup d'intérêts dans les questions et dans l'ordre que vous souhaitez et dans la mesure où vous pouvez y répondre, je vous donne la parole.

La parole est à M. Tamellini.

M. Tamellini, Président du Conseil économique, social et environnemental de Wallonie (CESE Wallonie). – Ce que la galanterie m'impose, le Président me le retire, mais vous me permettrez d'entamer les réponses.

Merci pour l'intérêt et les questions qui sont posées ou les réflexions, où l'on voit que partager des visions c'est déjà quand même un bon point de départ.

Je m'exprime ici en tant que président du CESE et vous me permettrez de m'exprimer au nom du CESE et pas au nom de mon organisation syndicale puisque les positions sont évidemment plus nuancées et l'on cherche à trouver des compromis au niveau du CESE. C'est pourquoi que j'ai insisté sur l'importance, justement, de la concertation parce que j'estime et je constate — c'est assez fait, maintenant cela fait un peu plus de deux ans, mais dans une période un peu compliquée pour assumer toutes les fonctions au niveau de ce poste — que la capacité de dialogue au niveau wallon entre interlocuteurs, en incluant la composante environnementale, ce qui peut paraître parfois comme une difficulté, mais ici lorsque l'on sort des positions, même si elles sont parfois plus nuancées ou d'approche plus globale, sont une véritable valeur ajoutée. C'est la raison pour laquelle on se permet de solliciter régulièrement le Gouvernement et le Parlement et l'on a des échanges qui sont initiés et qui vont continuer à se faire pour pouvoir justement amener nos réalités de terrain des trois bancs, économique, social et environnemental, dans les propositions que l'on émet et qui pour nous doivent pouvoir enrichir le débat.

Ceci étant dit, je commencerai par le changement de paradigme de M. Lomba. Changement de paradigme, oui, je pense que les constats et les leçons qui sont tirés, je l'espère, des différentes crises successives montrent qu'il y a une évolution. Certains diront par la force des choses, d'autres diront par intelligence collective. On tient compte des difficultés auxquelles on est confronté. Je n'irai pas, je le répète, avec ma casquette de président de CESE, sur le champ keynésien ou autre. Concrètement, et cela répond un petit peu aussi à ce que M. Evrard disait, dans le concret, que proposez-vous ? Les positions que l'on a effleurées ici sur l'aspect énergétique et que nous défendons au niveau du CESE sont pragmatiques. On vient chacun avec nos idéologies et des choses qui sont un peu identifiées, chacun son banc. Les positions que nous mettons sur la table, et j'en viens maintenant aux aspects énergétiques, quand nous disons par exemple que pour une forme de régulation d'énergie, chacun a ses positions, elles sont parfois diamétralement opposées, mais dans une position pragmatique sur la régulation de l'énergie, parce qu'il y a une reconnaissance quand même à travers nos positions, d'une nécessité d'une forme de régulation d'énergie pour tenir compte des difficultés auxquelles on est confrontés, la référence aux outils économiques régionaux c'est pour moi un élément pratique et pragmatique des choses.

On n'est pas dans la socialisation pure, défendue par ailleurs par certaines organisations, dont la mienne. On n'est pas dans la libéralisation pure parce que l'on tient compte des leçons qui ont été tirées, mais c'est de se dire qu'à travers nos outils économiques régionaux – c'est un élément repris dans notre avis commun – une prise de participation, une capacité de nos outils régionaux à pouvoir essayer d'amener une forme de régulation sur le marché énergétique qui est un secteur hyper stratégique, pour nous, est un élément effectivement construit et que l'on doit pouvoir discuter : voir comment on peut essayer d'avancer sur cette piste pour avoir une vision sur la sécurité d'approvisionnement.

On ne laisse pas tout au marché. On ne nationalise pas tout le secteur. Sur la sécurité de

l'approvisionnement, sur les différents paramètres qui constituaient les difficultés auxquelles on était confronté, que l'on puisse donner des missions déléguées ou autres à des outils économiques régionaux pour lesquels la Région aura un bras de levier sur un secteur aussi important que l'énergie. Cela, c'est une mesure concrète que l'on souhaite développer.

Par ailleurs, toujours sur le marché énergétique, quelles sont nos visions sur ce que l'on doit faire en termes d'équipement ? On a interpellé à deux reprises, à partir du CESE, le Gouvernement wallon, en invitant à avoir un dialogue que le plan d'équipement de la Wallonie, parce que, dès le départ, nous avons dit tous ensemble qu'une relance sans avoir la colonne vertébrale énergétique au niveau wallon, on n'y arrivera pas. On ne doit pas inverser la logique. Pour travailler au-delà des mesures court terme que j'ai citées dans la prise, on doit avoir des mesures structurelles, dont ce plan d'équipement au niveau wallon. Nous sommes demandeurs d'avoir des discussions sur la Boucle du Hainaut, sur les différentes possibilités d'approvisionner le marché énergétique.

L'apport que nous avons en tant que CESE, c'est au niveau des entreprises, c'est de dire quels sont les besoins aujourd'hui des entreprises existantes en termes énergétiques et demain. On a fait ces projections. On a ces éléments. Au niveau social, on a fait la démonstration et on vient avec des éléments sur le développement en termes d'emplois de qualité que l'on souhaite. On a besoin de ces infrastructures pour les amener. Évidemment, le mot « environnnemental » nous a amené les éléments que l'on partage par ailleurs sur les émissions de CO_2.

Cet appel, on l'a envoyé au Gouvernement par deux reprises. On connaît les difficultés. On sait qu'il y a toute une série d'autorisations et de freins qui sont mis pour développer la Boucle du Hainaut. Je ne dis pas que c'est la solution en tant que telle. Je cite simplement parmi les points dont on souhaite discuter. En tout cas, en partant des réalités qui sont les nôtres en disant : « Voilà les constats que l'on peut faire, nous, CESE pour développer économiquement, socialement et respecter nos défis climatiques, voilà quels sont les éléments que l'on met sur la table. Cela correspond à ce que nous vivons. » Avec le Gouvernement, on veut amener un dialogue. Qu'on puisse le faire avec le Parlement, on est ouvert à toutes les formules. En tout cas, on est prêt au dialogue et on viendra avec du concret. On est prêt à ouvrir un dialogue concret, en disant et en prenant chacun la part que l'on doit porter sur nos épaules : « Oui, il y a probablement des compromis à faire, mais on doit avoir un approvisionnement, une sécurité d'approvisionnement maximale, garantie au niveau wallon. » Cela, on est prêt à le faire et l'on a répété à plusieurs reprises. Je me permets de cette audition au Parlement, c'est aussi un des éléments pour répéter le message : on ne peut plus perdre de temps sur le plan d'équipement wallon et on a des propositions concrètes à faire à ce niveau.

Sur le benchmark par rapport aux pénuries, le problème, cela a été dit, on sera plus vite confronté à un manque de main-d'œuvre qu'à d'autres sujets qui vont arriver. Il faut voir comment on forme notre main-d'œuvre. On a dit que le CESE, dans ses missions, est un interlocuteur pour mettre des propositions sur la table vis-à-vis du Gouvernement. Le GPSW est un outil important. Nous travaillons à des propositions qui permettent de faire matcher offre et demande — si je puis utiliser ces termes — pour faire coller les besoins des entreprises et, en même temps, en termes de main-d'œuvre et de développement d'emplois de qualité, ce que nous estimons également comme possibilité, comme amélioration des conditions actuelles. Le problème est multifactoriel et multiple.

Je sais que le compteur tourne et on en est tous conscients. On doit aller très vite dans ce *matching* entre les besoins en main-d'œuvre et le niveau de qualification apporté. En même temps, on doit, de manière transversale, travailler sur les conditions de travail et offrir des perspectives à celles et ceux que l'on doit attirer pour travailler et répondre à une demande économique, c'est essentiel.

Un benchmark, il y a des spécificités de la Wallonie qui ne pourront pas être remplies sur base d'un benchmark et en regardant ce qui se passe au Danemark ou dans d'autres États membres ou même ailleurs. Cela peut être utile dans une logique plus transversale « conditions de travail et perspectives de développement » de certains secteurs. La volonté de ne pas être dans l'adéquationisme est partagée sur les trois bancs parce que nous ne voulons pas créer des costumes sur mesure qui ne peuvent pas être ensuite réutilisés par ailleurs. Il faut avoir une certaine ouverture. C'est partagé y compris par le banc patronal, et j'en ai discuté avec Olivier de Wasseige suffisamment de fois.

Du côté syndical, il y a le fait de montrer que certaines filières amènent des perspectives. Il faut trouver les moyens et les outils qui nous permettent d'orienter en se disant que ces filières ouvrent des perspectives durables, à long terme, et ne pas amener les gens à se former pour une filière qui va s'éteindre par après, car c'est créer des désillusions. Ce sont les propositions dont nous discutons avec le Gouvernement, notamment avec la ministre de l'Emploi, sur les différents outils qui permettent de faire matcher l'offre et la demande au niveau des pénuries.

Le problème des freins à l'entrée pour accéder aux métiers dits « en pénurie » est un élément important. Le benchmark au niveau européen peut être utile à cet égard. Je cite un de ces freins à l'entrée : exiger l'expérience. Quand on cherche à former des jeunes ou des moins jeunes, en ce compris dans les cellules de reconversion, où l'on sait que l'on a du potentiel, et que

l'on nous dit, après les avoir formés, que l'on exige de l'expérience pour les faire rentrer dans des métiers dits « en pénurie », c'est un frein que l'on doit lever pour trouver la bonne formule. C'est un élément de benchmark qui pourrait être intéressant pour lever ces freins.

Après avoir levé les freins, que propose-t-on pour recréer des perspectives ? C'est pour cela que l'on parle d'objectiver les difficultés à amener des travailleurs et travailleuses vers ces métiers dits « en pénurie ». Ce benchmark pourrait nous amener des éléments de réflexion sur l'objectivation de ce qui permet de motiver les gens, notamment offrir des conditions durables, des contrats à durée indéterminée et des éléments qui leur indiquent qu'ils sont dans une filière durable dans laquelle ils pourront s'investir à l'avenir.

C'est une bonne piste et une perche que vous nous tendez pour explorer cela, mais je proposerai de m'entretenir avec ma collègue au niveau européen pour développer cette question.

Sur les questions plus spécifiques, comme les aides ciblées, on est dans l'optique d'optimaliser les moyens publics. C'est aussi partagé par les trois bancs. On est plutôt dans des questions très précises de contrats fixes et de contrats non fixes, et de perte de chiffre d'affaires pour les entreprises. On sait que les ménages, les indépendants et les PME sont en difficulté ainsi que certaines entreprises.

Essayons, parce que les moyens ne sont pas illimités, de nous recentrer avec des critères objectivés. On est ouvert au dialogue et l'on a mis nos positions sur papier. S'il y a une perte de chiffre d'affaires et des éléments avérés, on se concentre et l'on priorise les moyens à ce niveau. On essaie de ne laisser personne sur le bord de la route, toujours dans l'optique du compromis global et d'optimalisation des moyens publics. On parle d'une seule voix pour le dire et le répéter.

Sur l'augmentation des plafonds, j'aurais un autre discours si je m'exprimais au nom de mon organisation, mais ce n'est pas l'exercice d'aujourd'hui. On a voulu se concentrer sur les publics les plus précarisés. C'est le terrain commun qui nous permettait d'avancer. On se réjouit, au niveau du CESE, de cette augmentation des plafonds pour davantage tenir compte des plus précarisés parce que l'on sait que les travailleurs pauvres – surtout les travailleuses, d'ailleurs – sont présents. C'est le compromis que l'on a trouvé pour essayer d'avancer sur ce chemin un peu compliqué pour trouver la bonne formule.

Est-ce suffisant ? Non, et on le dit dans notre avis, mais c'est une voie qui nous paraît importante pour entamer ce chemin afin d'améliorer la situation des plus précarisés puis d'élargir, toujours avec, malheureusement, même si l'on plaide pour trouver des moyens complémentaires et qu'on lance des signaux à l'Europe pour revoir un certain nombre de règles – cela, on le dit aussi en commun –, on doit tenir compte de moyens qui ne sont pas extensibles et l'on a donc dû trouver une priorité sur les CPAS.

La similitude entre une facture d'énergie et une fiche d'impôt, est-ce normal ? Nous avons demandé à avoir un dialogue avec le Gouvernement, en disant que nous sommes en demande d'analyser toutes les pistes possibles sur le volet régional pour alléger la facture d'énergie. Liée ou non au revenu ? On reste dans l'optique de pouvoir cibler. C'est une réflexion à compléter. Si le vous souhaitez, et si le protocole le permet, Luc Simar, le secrétaire général du CESE, pourra amener des éléments supplémentaires. Normalement non, me souffle Luc. En tout cas, la question est bien posée, et l'on pourra y revenir.

Dans nos interpellations au Gouvernement wallon en tant que CESE, nous demandons à aborder tous les leviers possibles sur le plan régional, même si l'on sait que c'est limité. Le Fédéral et l'Europe ont les gros leviers, mais s'il y a des leviers au niveau wallon, on doit pouvoir les exploiter. Le ministre Henry nous a répondu que, sur les aspects photovoltaïques et sur les éléments que l'on pourrait ajuster pour récupérer certaines marges, c'est en discussion également. On n'a pas été au-delà de cette réflexion. Je n'ai aucun problème à ce que l'on puisse y revenir et en rediscuter par après.

Sur le blocage des prix, le numérique et l'accès aux matières premières, on ne s'est pas positionné. Je vais laisser la parole à ma collègue et éventuellement revenir après sur ces aspects.

M. le Président. – La parole est à Mme Barbucci.

Mme Barbucci, Vice-présidente du Comité économique et social européen (CESE). – Je remercie tous les parlementaires pour leurs questions et je vais y répondre avec une intervention générale, en essayant de toucher tous les points que vous avez soulevés, ce qui n'est pas facile.

Je comprends vos préoccupations, en particulier sur l'énergie, un point qui a été soulevé par tous les parlementaires, ce qui est normal. Depuis un an, la guerre a démontré les fragilités au niveau européen. Parmi ces celles-ci, il y a la dépendance énergétique et la sécurité énergétique. Cela a placé la situation européenne face à la réalité.

Comment faire ? C'est compliqué parce que, aujourd'hui, il n'y a pas encore eu une solution européenne. Il y a beaucoup de propositions et l'une d'entre elles est la possibilité d'avoir un *price cap*. Cependant, comme vous le savez, il n'y a pas encore de décision commune.

Cette question est aussi liée aux objectifs climatiques. En effet, on doit se demander si, avec cette crise et avec la guerre, les objectifs climatiques et la neutralité climatique sont encore sur la table, bien sûr aussi la neutralité climatique.

Il y a bien sûr besoin de moyens financiers, pas seulement pour créer une indépendance énergétique, par exemple, avec les ressources alternatives d'énergie, mais aussi pour faire face aux problèmes des citoyens.

Aujourd'hui, nous avons beaucoup parlé des personnes les plus vulnérables, mais l'augmentation des prix va toucher tout le monde et pas seulement les plus pauvres de la société. Que peut-on faire ? On va vers une situation vraiment préoccupante aussi sur le plan social. Comme l'Union européenne a géré la situation de la pandémie avec de la solidarité, avec de grands financements pour les différents pays de l'Union européenne, je crois que l'Union européenne doit comprendre que cette situation est similaire à celle de la pandémie. En particulier, dans la deuxième partie de la pandémie, nous avons réussi à avoir une réponse forte, unie et solidaire.

Pour ce qui concerne la crise du coût de la vie qui touche tous les citoyens au niveau de la perte du pouvoir d'achat, l'inflation, et cetera, nous avons proposé, dans notre contribution au programme de la Commission européenne 2023, d'utiliser des instruments que nous avons utilisés pendant la pandémie pour aider les personnes à ne pas perdre leur travail, par exemple des instruments comme SURE. Bien sûr, c'était un instrument temporaire. Peut-on utiliser cet instrument sous une autre forme afin d'aider les personnes qui vont perdre leur travail, comment un régime de l'assurance chômage ? Je crois que la situation ne va pas s'améliorer. On doit être prêt à aider les personnes, les citoyens et les travailleurs.

Je crois aussi que l'on doit revoir le cadre économique européen. Il y a actuellement des discussions entre les différents commissaires de l'Union européenne sur la possibilité d'avoir un nouveau cadre de gouvernance économique qui serait différent. Vous savez que l'on a bloqué la gouvernance économique pendant la période de la pandémie.

Maintenant, c'est le moment d'avoir une réforme, parce que ces règles ne sont plus valables ni utiles pour les différents pays qui vivent cette crise extraordinaire.

Je voudrais aussi ajouter que, bien sûr, je suis d'accord avec le parlementaire Éric Lomba, qui a souligné l'importance de la démocratie participative. C'est exactement le point sur lequel je voulais insister, car je crois que la démocratie participative doit être bien structurée. Cependant, on a évidemment besoin de bien écouter les citoyens et cette proposition, qui vient de la Commission, d'avoir un panel citoyen, est à mon sens une bonne chose. Toutefois, elle doit être encadrée dans un système, dans un cadre structuré. Par exemple, je crois que le Comité économique et social peut aider ces citoyens avec son expertise.

Les expériences réalisées pendant les différentes rencontres dans le cadre de la Conférence sur le futur de l'Europe ont démontré que les citoyens veulent être impliqués dans les politiques européennes et qu'ils sont prêts à donner leur contribution.

Dans le même temps, je crois que l'expertise qui est développée dans les différents comités économiques et sociaux nationaux et au niveau européen peut également être mise au service de ces citoyens.

Je voudrais aussi insister sur la situation liée à la transition énergétique, mais aussi numérique. On doit bien sûr investir davantage pour éviter que ce soit seulement des transitions qui créent des problèmes. Il est très important que les citoyens et les travailleurs aient une formation spécifique à tout niveau, parce que nous risquons d'avoir une société dans laquelle certaines personnes sont prêtes vis-à-vis du numérique et d'autres ne le sont pas, comme les personnes âgées. Aujourd'hui, il n'est possible de gérer certaines choses, par exemple dans l'administration publique, qu'à condition d'avoir une compétence numérique. Or, une partie de la société ne dispose pas de cette compétence. Nous devons investir dans la formation, car c'est important pour avoir une transition juste.

Pour terminer, je voudrais vous rappeler que le rôle du Comité économique et social européen est un rôle consultatif et que nous répondons à toutes les requêtes qui viennent d'autres institutions par la Commission européenne sur chaque piste et législation européenne.

Je crois que le rôle doit être encore plus valorisé, parce que le comité représente la voix des citoyens, des employeurs, des travailleurs, des organisations syndicales, mais aussi de toutes les organisations non gouvernementales. C'est une unicité dans le monde, parce qu'il n'y a nulle part dans le monde une institution comme le Comité économique et social, et c'est prévu par les traités. Cela veut dire que, en 1958, on avait déjà pensé que la société civile pouvait avoir un rôle important dans la législation de la future Union européenne.

M. le Président. – Merci à tous les deux pour ces réponses complètes.

Je me tourne vers l'assemblée pour voir s'il y a d'autres demandes d'intervention. Je pense que MM. Lomba, Bierin, Evrard et Schonbrodt sont satisfaits.

Il me revient de vous remercier du temps et de la qualité de vos interventions et de vos réponses, qui nous ont appris énormément. Je remercie tant le Conseil économique et social européen que le Conseil

économique, social et environnemental de Wallonie pour avoir été présents et d'avoir fait la synthèse.

La parole est à Mme Barbucci.

Mme Barbucci, Vice-présidente du Comité économique et social européen (CESE). – Seulement pour vous dire que je vous laisse des copies de la contribution du comité sur le programme 2023 de la Commission européenne. J'ai ici cinq copies, mais si vous avez besoin…

M. le Président. – N'ayez aucun doute, je poserai des questions pour savoir si les différents groupes ont bien pris connaissance de vos contributions.

Il me revient de vous remercier et de vous souhaiter une bonne fin d'après-midi.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le Président. – Il nous revient de déterminer la suite de nos travaux.

(Réaction d'un intervenant)

Nous ne pouvons pas prendre de décision puisque M. Janssen nous a quittés. Je n'en fais pas le reproche à M. Janssen, mais d'autres groupes auraient pu assurer le quorum également, Monsieur Evrard.

Néanmoins, il n'en demeure pas moins vrai que nous avons reçu, et je l'ai transmis à chacun, différentes contributions. Ce que j'aimerais, c'est que l'on puisse, pour mercredi de la semaine prochaine, vous demander d'essayer d'avoir un consensus sur les différentes propositions.

Si je prends un membre, M. Hansen est proposé par différents groupes, d'autres sont proposés par un seul groupe. Il n'est pas possible pour moi, non pas qu'il me soit impossible de le faire, mais je crois que nos travaux méritent une certaine dynamique, donc au-delà de trois interlocuteurs par séance – je me tourne vers vous, puisque c'est votre première participation –, cela devient très lourd. Si l'on peut alors se dire : « la prochaine fois, on en prend trois et peut-être gardons-nous une autre séance pour d'autres intervenants » me paraît plus raisonnable.

Pouvez-vous informer M. le Secrétaire de commission et avoir des contacts entre les différents groupes, puisqu'aujourd'hui, n'étant pas en nombre, nous ne pouvons pas trancher – j'ai bien retenu le règlement – cela m'obligerait ?

Peut-on convenir de cette méthode ?

Dans ce cas, il me reste à clôturer les travaux de cette journée et de vous souhaiter un excellent 11 novembre. À la semaine prochaine.

Ceci clôt nos travaux de ce jour.

La séance est levée.

- La séance est levée à 15 heures 25 minutes.

LISTE DES INTERVENANTS

Mme Giulia Barbucci, Vice-présidente du Comité économique et social européen (CESE)
M. Olivier Bierin, Ecolo
M. Yves Evrard, MR
M. Éric Lomba, PS
M. Jean-Claude Marcourt, Président
M. László Schonbrodt, PTB
M. Jean-François Tamellini, Président du Conseil économique, social et environnemental de Wallonie (CESE Wallonie)

ABRÉVIATIONS COURANTES

CESE	Conseil économique, social et environnemental de Wallonie
CESE	Comité économique et social européen
CO_2	dioxyde de carbone
covid	coronavirus disease (maladie à coronavirus)
CPAS	centre(s) public(s) d'action sociale
GPSW	Groupe des partenaires sociaux wallons
MEBAR	ménages à bas revenus (programme d'octroi de subventions aux ménages à revenu modeste pour l'utilisation rationnelle et efficiente de l'énergie)
NIMBY	not in my backyard (pas dans mon arrière-cour)
PEB	Performance énergétique des bâtiments
PME	petite(s) et moyenne(s) entreprise(s)
PNR	Programme national de réforme
PNRR	Plan national de relance et de résilience
POLLEC	politique locale Énergie-Climat
SURE	Support to mitigate Unemployment Risks in an Emergency (Soutien pour atténuer les risques de chômage en cas d'urgence)
UE	European Union (Union européenne)